

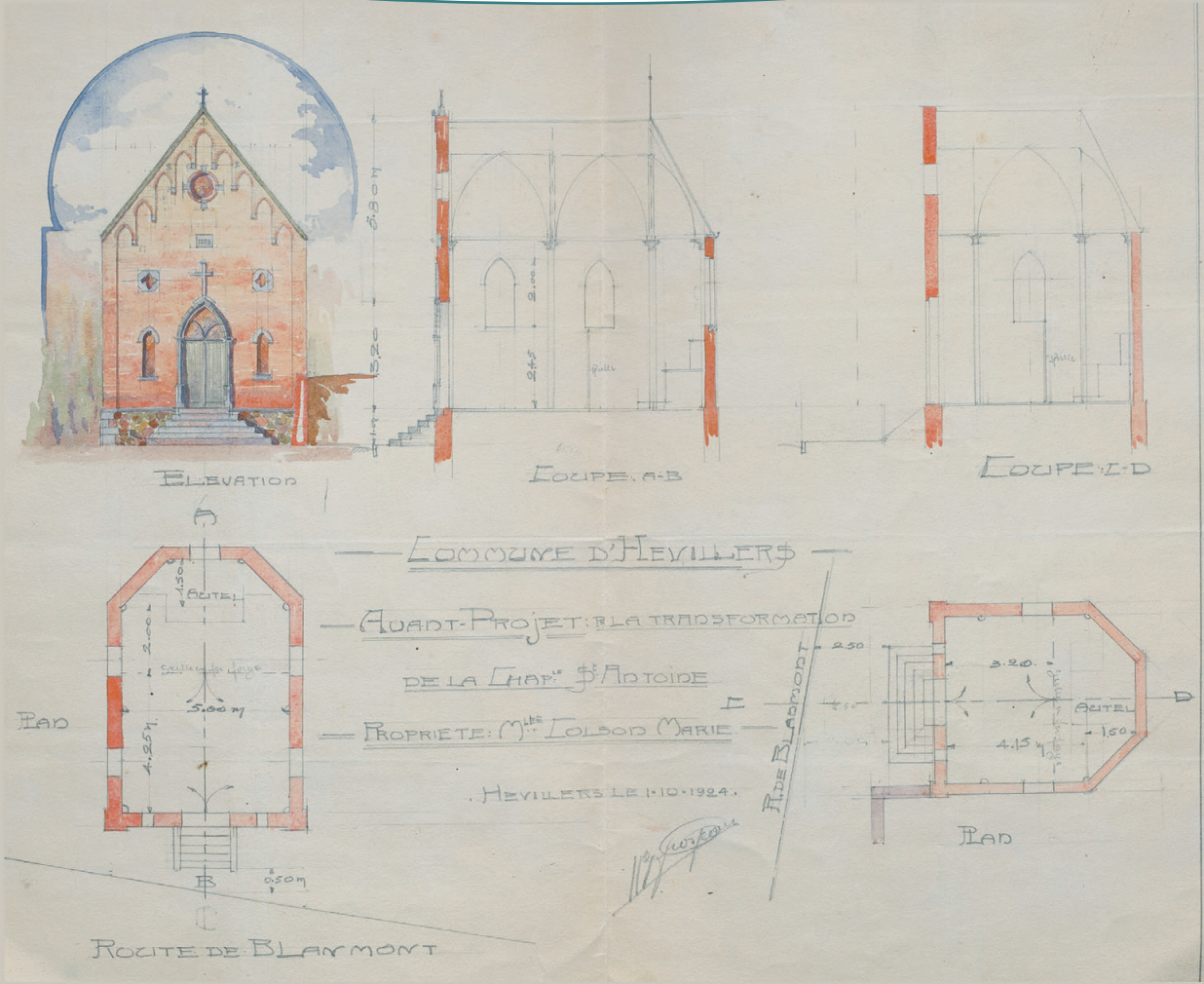
Inventaire des archives de la commune d'Hévillers

Dépôt 2023

1845-1976 (1978)

ELÉONORE WINE

SOUS LA DIRECTION DE MARC FOCANT



INVENTAIRE DES ARCHIVES DE
LA COMMUNE D'HÉVILLERS

DÉPÔT 2023

1845-1976 (1978)

ARCHIVES DE L'ÉTAT À LOUVAIN-LA-NEUVE

INVENTAIRES

53



Creative Commons license BY-NC-ND 4.0

Attribution - Non Commercial - No Derivatives
Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification
Naamsvermelding - Niet-Commercieel - Geen Afgeleide Werken

ISBN : 978 94 6391 637 0

Archives générales du Royaume

D/2026/531/028

Numéro de commande: Publ. 6664
Archives générales du Royaume
2 rue de Ruysbroeck
1000 – Bruxelles

La liste complète de nos publications est consultable sur www.arch.be.

Code de l'inventaire : P106

Inventaire des archives de
la commune d'Hévillers

Dépôt 2023

1845-1976 (1978)

par

Eléonore WINE

Sous la direction de Marc FOCANT

Bruxelles
2026

INDICATIONS SOMMAIRES POUR L'UTILISATION

Commande des documents

Les archives décrites dans cet inventaire peuvent être demandées en communication via un terminal d'ordinateur se trouvant dans la salle de lecture, moyennant l'introduction du code de l'inventaire, mentionné sur la page de titre et dans le coin supérieur droit de chaque page. En l'occurrence ici, mentionnez :

P106

Le document lui-même est commandé avec la cote, c'est-à-dire le numéro que vous trouverez à gauche avant chaque description d'archive.

Conditions d'accès et de reproduction

Dans le respect de la réglementation en vigueur et sous réserve d'éventuelles modifications, les archives (hormis les registres de population, des étrangers et de l'état civil) de plus de 30 ans et ne contenant pas de données à caractère personnel sont librement consultables. Dans le cas d'archives de plus de 30 ans et contenant des données à caractère personnel, une autorisation du Collège communal est nécessaire. Cette autorisation n'est plus nécessaire lorsque les archives contenant des données à caractère personnel ont plus de 100 ans.

Les règles spécifiques de consultation des registres de la population et des registres des étrangers sont fixées de la manière suivante : les registres clôturés depuis plus de 120 ans sont librement consultables à des fins généalogiques ou historiques ou à d'autres fins scientifiques tandis que les registres clôturés depuis moins de 120 ans ne sont pas consultables. Seuls des extraits peuvent éventuellement être délivrés moyennant une autorisation écrite du Collège communal et dans le respect de la législation en vigueur.

La reproduction est autorisée en tenant compte de la réglementation en vigueur.

Références aux archives

La première fois, on citera le fonds avec son nom complet. Ensuite, on pourra utiliser une référence abrégée.

Complet : ARCHIVES DE L'ÉTAT À LOUVAIN-LA-NEUVE, *Commune d'Hévillers. Dépôt 2023*, n° [cote de l'article].

Abrégé : AÉLN, *Com. Hévillers 2023*, n° [cote de l'article].

TABLE DES MATIÈRES

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS	9
I. IDENTIFICATION	9
II. HISTOIRE DU PRODUCTEUR ET DES ARCHIVES	9
A. Producteur d'archives	9
1. <i>Nom</i>	9
2. <i>Historique</i>	9
3. <i>Compétences et activités</i>	10
4. <i>Organisation</i>	11
B. Archives	11
1. <i>Historique</i>	11
2. <i>Acquisition</i>	13
III. CONTENU ET STRUCTURE	13
A. Contenu	13
1. <i>Conseil communal et Collège des bourgmestre et échevins</i>	13
2. <i>Finances et fiscalité</i>	13
3. <i>Patrimoine</i>	14
4. <i>État civil</i>	14
5. <i>Population</i>	14
6. <i>Élections</i>	15
7. <i>Affaires militaires</i>	15
8. <i>Travaux publics</i>	15
9. <i>Enseignement</i>	16
10. <i>Bienfaisance ou assistance publique</i>	16
11. <i>Culte</i>	16
B. Sélections et éliminations.....	16
C. Accroissements/compléments	17
D. Mode de classement	17
IV. CONSULTATION ET UTILISATION.....	18
A. Conditions d'accès	18
B. Conditions de reproduction	18
C. Langues et écriture des documents	18
V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES	19
A. Documents apparentés	19
B. Bibliographie.....	19
VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION	19

INVENTAIRE	21
I. GÉNÉRALITÉS	21
A. Conseil communal.....	21
B. Collège des bourgmestre et échevins	21
C. Responsabilité, contentieux et actions en justice	21
II. ORGANISATION ET PERSONNEL	22
A. Organisation et membres des organes politiques	22
1. Conseil communal	22
2. Collège des bourgmestre et échevins	22
3. Bourgmestre	22
B. Organisation des archives	23
C. Personnel des services.....	23
1. Statut du personnel, traitements et autres règlements	23
2. Dossiers établis à la suite de faits particuliers	23
3. Dossiers du personnel ouvrier	23
III. PATRIMOINE.....	23
IV. FINANCES ET FISCALITÉ	24
A. Comptabilité du secrétariat	24
1. Budgets et annexes	24
2. Registres de comptabilité	25
3. Emprunts	25
B. Comptabilité du receveur	25
1. Registres de comptabilité	25
2. Comptes et pièces justificatives	26
3. Entrée en fonction du receveur	27
C. Impositions et taxes.....	28
V. ÉTAT CIVIL.....	28
VI. POPULATION	28
VII. AFFAIRES MILITAIRES ET GUERRES.....	29
A. Service militaire	29
B. Guerres et conséquences	30
VIII. ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS	31
IX. SANTÉ PUBLIQUE.....	31
X. TRAVAUX PUBLICS, SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME.....	34
A. Travaux aux bâtiments, monuments et installations immobilières diverses	34
1. Bâtiments affectés aux services administratifs et communaux.....	34
2. Bâtiments scolaires.....	34
3. Bâtiments du culte	35
4. Cimetières.....	35
5. Autres biens et installations immobilières (monuments, bancs, etc.).....	35
B. Travaux et inspection de la voirie (y compris les ponts, les quais).....	35
1. Voirie communale (y compris les ponts, les égouts, etc.).....	35
2. Voirie vicinale	36

C. Travaux et inspection des cours d'eau	39
D. Services d'utilité publique	39
1. <i>Distribution d'eau</i>	39
2. <i>Distribution de gaz</i>	40
3. <i>Distribution d'électricité</i>	40
4. <i>Éclairage public</i>	40
5. <i>Téléphone</i>	41
6. <i>Transports en commun</i>	41
E. Aménagement du territoire	41
1. <i>Permis de bâtir</i>	41
2. <i>Expropriations</i>	41
XI. ÉCONOMIE	41
XII. TUTELLE SUR LE BUREAU DE BIENFAISANCE.....	41
XIII. RELATIONS AVEC LA PAROISSE SAINTE-GERTRUDE	42
A. Personnel.....	42
B. Patrimoine	42
C. Finances	42

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS

I. IDENTIFICATION

Référence: BE AÉLN, Com. Héவில்lers 2023 (542 – 873)
Code de l'inventaire: P106
Nom: Archives de la commune d'Héவில்lers. Dépôt 2023
Dates: 1845-1976 (1978)
Niveau de description: Fonds d'archives
Importance matérielle: 404 articles (9,80 mètres linéaires)

II. HISTOIRE DU PRODUCTEUR ET DES ARCHIVES

A. PRODUCTEUR D'ARCHIVES

1. NOM

Commune d'Héவில்lers

2. HISTORIQUE

La Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795), en vigueur lors de l'annexion par la France (1^{er} octobre 1795), avait instauré des « municipalités de canton ». Entre 1795 et 1800, Héவில்lers dispose d'un agent municipal et d'un adjoint, chargés de l'administration des affaires purement locales. La réunion des agents municipaux à Mellery, chef-lieu du canton, constitue la municipalité de canton. En application de la loi concernant la division du territoire de la République et l'administration du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), Héவில்lers devient une commune à part entière. En 1802, elle est intégrée dans le canton de justice de paix de Perwez¹.

La commune fait partie du département de la Dyle (1795-1814) puis de la province de Brabant et des arrondissements administratif et judiciaire de Nivelles. Héவில்lers relève par ailleurs du canton de milice d'Ottignies à partir de 1817².

L'activité économique est essentiellement agricole. Au cours du XIX^e siècle, une brasserie et plusieurs moulins à eau sont établis sur le territoire de la commune. Jusqu'en 1972, Héவில்lers possède également une briqueterie³.

¹ VRIELINCK S., *De territoriale indeling van België (1795-1963)*, Louvain, 2000, 3 volumes.

² *Idem.*

³ HASQUIN H., *Communes de Belgique. Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative*, t. 1, Wallonie, Bruxelles, 1980, p. 688.

La population s'est accrue au cours du temps. On compte 731 habitants en 1846, 779 en 1910, 1 025 en 1961 et 1 297 en 1976⁴.

Concernant le patrimoine, le château de Bierbais est établi sur le territoire de la commune depuis la fin du XVIII^e siècle. En 1826, la bâtisse subit des transformations qui lui confèrent un style néo-classique. Le parc du château abrite également un donjon du XIII^e siècle dénommé « Tour des Sarrasins »⁵. Au point de vue religieux, la commune abrite l'église Sainte-Gertrude dont la configuration actuelle date du XIX^e siècle. À proximité de l'église, se dresse le presbytère implanté sur le site de l'ancien couvent des Prémontrés⁶.

Le 1^{er} janvier 1977, la commune d'Héவில் est fusionnée avec les communes de Mont-Saint-Guibert et Corbais pour former l'actuelle commune de Mont-Saint-Guibert.

La fusion forme une entité de 3 370 habitants pour 1 863 hectares et est justifiée en ces termes dans le rapport au Roi précédant l'arrêté royal du 17 septembre 1975 portant fusion de communes et modification de leurs limites : « À proximité immédiate du site universitaire de Louvain-la-Neuve, cette entité sera parfaitement viable, les trois communes en cause, dont la population augmente régulièrement, présentant les mêmes affinités, une similitude de vie, d'habitat et de moyens économiques »⁷.

3. COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Le décret du 14 décembre 1789 relatif à la constitution des municipalités jette les bases de l'organisation municipale. Il fixe également le rôle qu'elles doivent remplir :

« Article 49. Les corps municipaux auront deux espèces de fonctions à remplir ; les unes propres au pouvoir municipal ; les autres, propres à l'administration générale de l'État, et déléguées par elle aux municipalités.

Article 50. Les fonctions propres au pouvoir municipal, sous la surveillance et l'inspection des assemblées administratives, sont : de régir les biens et revenus communs des villes, bourgs, paroisses et communautés ; de régler et d'acquitter celles des dépenses locales qui doivent être payées des deniers communs ; de diriger et de faire exécuter les travaux publics qui sont à la charge de la communauté ; d'administrer les établissements qui appartiennent à la commune, qui sont entretenus de ses deniers, ou qui sont particulièrement destinés à l'usage des citoyens dont elle est composée ; de faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics.

Article 51. Les fonctions propres à l'administration générale, qui peuvent être déléguées aux corps municipaux pour les exercer sous l'autorité des assemblées administratives, sont : la répartition des contributions directes entre les citoyens dont la communauté est composée ; la perception de ces contributions ; le versement de ces contributions dans les caisses du district ou du département ; la direction immédiate des travaux publics dans le ressort de la municipalité ; la régie immédiate des

⁴ HASQUIN H., *Communes de Belgique. Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative*, t. 1, Wallonie, Bruxelles, 1980, p. 688.

⁵ *Histoire et patrimoine des communes de Belgique, Province de Brabant wallon*, Bruxelles, 2008, p. 142.

⁶ *Idem*, p.143.

⁷ Arrêté royal du 17 septembre 1975 portant fusion de communes et modification de leurs limites, *Moniteur belge*, 25 septembre 1975.

établissements publics destinés à l'utilité générale ; la surveillance et l'agence nécessaires à la conservation des propriétés publiques ; l'inspection directe des travaux de réparation ou de reconstructions des églises, presbytères, et autres objets relatifs au service du culte religieux⁸ ».

Après l'indépendance de la Belgique, la Constitution belge du 7 février 1831 confie les intérêts exclusivement communaux à des conseils communaux élus directement, mais réserve le contrôle de leurs actes au Roi ou au pouvoir législatif, notamment pour empêcher qu'ils ne sortent de leurs attributions ou ne portent atteinte à l'intérêt général. La Constitution confie également aux autorités communales la rédaction des actes de l'état civil et la tenue des registres. Enfin, le Congrès national déclare qu'il est nécessaire de pourvoir par des lois séparées à l'organisation provinciale et communale.

La loi communale du 30 mars 1836 constitue le fondement du droit communal belge contemporain. Constamment adaptée, certains de ses articles demeurent en vigueur dans la nouvelle loi communale (NLC) de 1988 et dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) de 2004.

4. ORGANISATION

La manière dont les communes sont organisées est déterminée par la loi communale du 30 mars 1836.

Celle-ci prévoit l'existence d'un corps communal regroupant des conseillers, un bourgmestre et des échevins. Ils forment le Conseil communal. Le bourgmestre et les échevins, dont le mode de désignation a évolué au cours du temps, composent le Collège des bourgmestre et échevins ou Collège échevinal. À côté de ces fonctions politiques, chaque commune dispose d'un secrétaire et d'un receveur. Les commissaires de police et, dans certaines localités, les gardes champêtres se partagent les attributions en matière de police.

Les rapports annuels sur l'administration et la situation des affaires de la commune dressés en exécution de l'article 70 de la loi communale donnent un aperçu de l'organisation de chaque administration communale. Une copie de ces rapports était envoyée au Gouvernement provincial. Enfin, les registres aux délibérations du Conseil communal et du Collège constituent la source par excellence pour décrire l'organisation de la commune et son histoire.

B. ARCHIVES

1. HISTORIQUE

L'article L1123-28 du CDLD dispose : « Le collège communal veille à la garde des archives et des titres ; il en dresse les inventaires en double expédition, ainsi que des chartes et autres documents anciens de la commune, et empêche qu'aucune pièce ne soit vendue ou distraite du dépôt ». Cette disposition reprend *mutatis mutandis* les dispositions de l'article 100 de la loi communale de 1836 (devenu l'article 132 de la NLC). Une circulaire ministérielle du 9 janvier 1839 précise que la maison communale est le lieu le plus propre au dépôt des archives communales. La loi du 24 juin 1955 relative aux archives place les archives des communes sous la surveillance de l'archiviste général du Royaume ou de ses délégués. Elles ne peuvent être détruites sans que la commune n'ait obtenu l'autorisation de l'archiviste général du Royaume ou de ses délégués.

⁸ *Pasinomie*, 1^{re} série, t. 1^{er}, *Lois françaises*, Bruxelles, 1833, p. 66.

La mise en œuvre de ces dispositions et les mesures de sauvegarde ou de gestion des archives sont rarement documentées. Cet aperçu se base donc en ordre principal sur le dossier central des communes d'Héவில்lers et de Mont-Saint-Guibert constitué par les Archives de l'État⁹.

Suite à la visite d'inspection de Gaston Beterams, archiviste de l'État, en 1966, le Collège échevinal marque son accord pour le dépôt d'une partie des archives n'ayant plus d'utilité administrative. Une liste sommaire mentionne, entre autres, des registres de la population de 1847 à 1920, l'atlas des cours d'eau de 1880, de la correspondance depuis 1825, des pièces comptables communales de 1859 à 1934, des pièces de la Commission d'assistance publique de 1796 à 1926, des délibérations du Conseil communal et du Collège échevinal de 1889 à 1916 et de 1818 à 1910, des dossiers relatifs à la justice de 1861 à 1892, des dossiers relatifs au Cadastre, des dossiers relatifs à l'enseignement de 1832 à 1912, des dossiers relatifs aux contributions de 1914 à 1915, et des documents relatifs au Comité national de secours et d'alimentation de 1914 à 1918. Un inventaire de ce dépôt est publié en 2018 par les Archives de l'État¹⁰.

Après la fusion des communes, une inspection est réalisée le 21 juin 1989 par Arlette Uyttebrouck-Graffart, archiviste de l'État. Il en ressort que les archives sont conservées à la maison communale dans les bureaux des services et dans deux greniers. Les registres aux délibérations sont entreposés dans le bureau du secrétaire communal dans une armoire en bois fermée à clef tandis que l'état civil et les registres de la population se trouvent dans le bureau du service population dans des armoires en bois et métalliques. Le premier grenier équipé de rayonnages en métal contient, notamment, les registres aux délibérations, la comptabilité, et des dossiers de travaux. Le second grenier contient une partie des archives antérieures à la fusion des communes rangées dans des boîtes à archives sur des rayonnages en bois. L'état de conservation est bon, mais le rapport souligne la dispersion des documents de même nature, ainsi que l'absence de certains documents antérieurs à la fusion des communes.

À la suite d'une visite de Flore Plisnier, attachée aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve, le 22 août 2018, un nouveau rapport d'inspection des archives est réalisé. Il mentionne que les archives sont conservées dans trois locaux situés dans le sous-sol de la maison communale et dans les bureaux des différents services. Les trois locaux du sous-sol sont munis d'étagères métalliques et fermés à clef. L'état des locaux et des documents y est très bon et la plupart des archives y sont placées dans des boîtes d'archives, des caisses de déménagement et, parfois, à même les rayonnages. Ces derniers documents sont destinés à l'élimination. Les documents antérieurs à la fusion sont placés dans des caisses de déménagement et dans des boîtes d'archives, dont des boîtes à charte. Le contenu est indiqué sur les boîtes d'archives, mais pas sur les caisses de déménagement. Un total linéaire de 350 mètres et de 48 caisses de déménagement est comptabilisé par l'archiviste-inspecteur¹¹.

En vue de valoriser ce patrimoine communal et de garantir la pérennité des archives, la commune a signé, en date du 29 mai 2019, une convention de partenariat avec les Archives de l'État. Celle-ci charge l'équipe du projet « Archives locales de Wallonie » de préparer le dépôt des fonds communaux antérieurs à la fusion en procédant à un tri et en rédigeant les inventaires. C'est également dans le cadre de cette collaboration que des archives postérieures à 1976 sans plus d'utilité administrative ou juridique et sans intérêt historique ont été détruites

⁹ ARCHIVES DE L'ÉTAT À LOUVAIN-LA-NEUVE, *Dossiers centraux*, dossier « Commune d'Héவில்lers ».

¹⁰ AELN, *Dossiers centraux*, dossier « Commune d'Héவில்lers ».

¹¹ AELN, *Dossiers centraux*, dossier « Commune de Mont-Saint-Guibert ».

en parfaite concertation avec les différents services communaux et avec l'autorisation du délégué de l'archiviste général du Royaume.

2. ACQUISITION

Les archives ont été déposées par la commune de Mont-Saint-Guibert. Le dépôt a été inscrit au registre des acquisitions des Archives de l'État à Louvain-la-Neuve le 3 juin 2024 sous le n° 2024/5.

III. CONTENU ET STRUCTURE

A. CONTENU

Les archives décrites dans cet inventaire ont trait au fonctionnement et aux activités de la commune d'Hévillers entre 1845 et 1976.

Du fait d'un précédent dépôt, les documents antérieurs au XX^e siècle sont peu nombreux. Il s'agit d'un extrait du registre aux ordonnances de la Députation du Conseil provincial de Brabant relatif à l'appellation des chemins de 1845 (n° 310), d'un dossier relatif à la construction d'un puits (n° 365), de dossiers relatifs à la construction et à la restauration de bâtiments scolaires (n° 301 et 302), d'un extrait du registre aux délibérations du Conseil communal relatif à la création d'un nouveau cimetière de 1896 (n° 307) et de dossiers relatifs aux travaux de voirie (n° 318, 334, 338 et 339). Le fonds contient également des registres de la population ouverts en 1920 et continués jusqu'en 1970.

Procédons par grandes séries d'archives :

1. CONSEIL COMMUNAL ET COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

On appelle Collège des bourgmestre et échevins ou Collège échevinal la réunion des bourgmestre et échevins chargés de l'administration de chaque commune. Le bourgmestre et les échevins, agissant ensemble et indivisément, procèdent par voie de délibération. Ils constituent un corps délibérant du pouvoir exécutif et non pas un pouvoir délibérant législatif, tel que l'est le Conseil communal. Les actes posés par le Collège ne font généralement qu'administrer, exécuter ou appliquer les lois et règlements à des cas particuliers ou à des individus déterminés, sauf le droit de réglementation résultant d'une délégation. Toutes les décisions importantes prises par le Collège et les délibérations du Conseil sont consignées dans deux séries de registres. Ces registres aux délibérations permettent normalement de suivre l'évolution de la politique locale et la gestion des affaires communales, depuis les premières années du XIX^e siècle jusqu'à nos jours.

2. FINANCES ET FISCALITÉ

Les finances communales occupent une part importante de l'activité de l'administration et constituent un élément particulièrement important des archives. Chaque année un budget est établi par le Collège, mis à l'approbation du Conseil et soumis à l'autorité de tutelle. Par la suite, une comptabilité précise des dépenses et des recettes est tenue par le receveur communal. Toutes les initiatives et les activités menées par les autorités communales se retrouvent dans ces dossiers. Le moindre engagement financier donne lieu à des contrats, factures et mandats de paiement de toute nature. Les pièces justificatives aux comptes ne sont toutefois pas toutes conservées et pour les périodes récentes, un tri est opéré par l'archiviste, qui ne conserve finalement que les dossiers les plus significatifs et une année type par

législature, permettant au chercheur d'évaluer correctement l'évolution à long terme des finances communales.

Si la gestion financière nous renseigne sur tous les aspects des activités communales, elle génère aussi de nombreux documents très utiles pour connaître les personnes qui habitent la localité. L'administration perçoit en effet sur les habitants des taxes et des impôts divers. Elle tient à cet effet des rôles de contribuables, qui complètent les informations individuelles reprises dans les registres de la population. Les propriétés foncières sont également taxées et chaque commune dispose de registres et de plans cadastraux, déposés par les services du Cadastre, qui donnent une idée fort précise de l'organisation de l'espace et de la structure de la propriété immobilière. On peut suivre par ce biais l'histoire d'une habitation ou d'un terrain au cours des ans et en connaître les propriétaires successifs.

3. PATRIMOINE

Le patrimoine communal se compose de nombreux biens immobiliers divers. Il existe donc dans les archives d'importants dossiers relatifs à l'acquisition, à l'échange, à l'expropriation ou à la vente de biens communaux ou encore de dossiers constitués dans le cadre des ventes de coupes de bois. En règle générale, les principaux édifices du village sont aussi propriété communale : l'église, le presbytère, l'école et le cimetière nécessitent ainsi un coûteux entretien et des travaux réguliers que l'on peut suivre d'année en année à l'aide des dossiers constitués et conservés par l'administration.

4. ÉTAT CIVIL

L'état civil a été institué en France par décret du 20 septembre 1792. À partir de cette date, dans chaque commune, l'officier de l'état civil consigne dans des registres distincts tenus en double les naissances, les mariages et les décès intervenus sur le territoire communal au cours de l'année. Il tient aussi un registre pour les publications de mariages. L'officier de l'état civil clôture ses registres en fin d'année et transmet un exemplaire au greffe du tribunal de première instance de l'arrondissement, avec le registre aux publications de mariages, tenus en un unique exemplaire. L'exemplaire communal est encore aujourd'hui conservé par la commune afin d'éviter la présence dans le même bâtiment des deux exemplaires.

5. POPULATION

Depuis 1847, les communes doivent tenir un répertoire de l'ensemble des habitants ayant leur résidence habituelle dans la commune. Ces registres de population, actes authentiques et publics renouvelés après chaque recensement décennal, rendent compte de la composition de chaque famille, de l'identité des individus et des mouvements qui interviennent, tels qu'arrivées dans la commune, départs, naissances, mariages ou décès.

Dans le fonctionnement journalier de l'administration communale, ces registres servent à l'établissement des travaux de statistique (pour les opérations de recensement et l'établissement des mouvements annuels d'émigration et d'immigration), à la révision des listes électorales (pour les chambres, le conseil provincial, le conseil communal, les conseils de prud'hommes, les conseils de l'industrie et du travail), à l'organisation de la police (pour les recherches sur l'identité des délinquants), de la milice et de la garde civique (le service de la garde civique est dû par celui qui a une résidence réelle), à la détermination du domicile de secours des indigents et des enfants qui ont droit à l'instruction gratuite, à la participation à l'affouage, etc.

Pour l'historien, ces registres sont d'un grand intérêt pour toutes les données socioéconomiques et démographiques qu'ils renferment (avec les nom et prénoms, le lieu et la date de naissance, l'état civil, le domicile légal, la profession, la fonction ou la position, la nationalité et des renseignements relatifs à la milice, à la garde civique ou encore au casier judiciaire).

La tenue des registres de population rentre dans les tâches de l'administration générale de la commune, donc dans les attributions du Collège communal. Aux termes de l'article 1^{er} de l'arrêté royal du 30 décembre 1900, c'est désormais l'officier de l'état civil qui est chargé de faire observer exactement tout ce qui concerne leur tenue. Les registres obligatoires sont le registre principal, les registres d'entrée et de sortie des habitants. Enfin, les règlements imposent la confection d'un index ou répertoire des noms des habitants. Depuis le début des années 1980, les registres de population tendent à disparaître au profit de bases de données informatiques établies en connexion avec le registre national des personnes physiques.

6. ÉLECTIONS

C'est au niveau communal que sont constituées les listes des électeurs pouvant participer aux scrutins nationaux, provinciaux ou communaux. L'administration conserve ainsi des dossiers concernant les personnes éligibles et les candidats, les électeurs, le déroulement des différentes élections et généralement les résultats des élections communales, ainsi que l'installation des nouveaux conseils et collèges communaux. La teneur des listes électorales varie dans le temps en fonction de la législation en vigueur. Les listes d'électeurs sont vérifiées et modifiées périodiquement en fonction des revenus déclarés des habitants et, plus tard, sur base de leur domicile légal, de leur citoyenneté belge ou européenne, et d'éventuelles restrictions temporaires de leurs droits politiques, dues à une condamnation judiciaire ou à une incapacité mentale. La révision des listes électorales donne souvent lieu à des contestations, qui sont soumises aux cours et tribunaux.

7. AFFAIRES MILITAIRES

C'est sur base des registres de l'état civil et de population que sont établis les registres de milice et les dossiers qui les accompagnent. Jusqu'à la suspension du service militaire obligatoire en 1994, on dressait chaque année la liste des jeunes hommes en âge d'être appelés. Selon les époques, ces candidats miliciens pouvaient échapper au service militaire en fonction d'un tirage au sort favorable, d'une exemption pour cause physique ou d'une objection de conscience. Des motifs divers permettaient aussi d'obtenir un sursis et de retarder l'enrôlement. Les dossiers constitués à cet effet sont généralement conservés, mais il faut souligner qu'ils peuvent faire largement double emploi avec ceux qui existent au niveau provincial ou national.

8. TRAVAUX PUBLICS

La commune s'occupe de tout ce qui concerne l'infrastructure, les voiries ou les bâtiments publics communaux soit en tant que principal maître d'œuvre de certains projets, soit en tant qu'associée aux travaux menés par les autorités provinciales, nationales et plus tard régionales. L'établissement de la distribution d'eau potable, l'électrification des campagnes et l'installation progressive du téléphone ou de la télédistribution constituent une vaste entreprise qui modifie considérablement l'existence des populations rurales.

9. ENSEIGNEMENT

L'organisation de l'enseignement primaire constitue un secteur important de la politique communale au cours des XIX^e et XX^e siècles. Les archives communales conservent divers dossiers relatifs à l'organisation générale, au personnel enseignant, aux bâtiments scolaires et au matériel didactique. Des listes d'écoliers sont dressées annuellement ce qui permet de suivre la scolarisation de la jeunesse locale.

10. BIENFAISANCE OU ASSISTANCE PUBLIQUE

Dès le début du XIX^e siècle, un Bureau de bienfaisance est institué dans chaque commune. Il s'occupe de soulager les habitants les plus pauvres et prend en charge certains frais récurrents comme ceux liés à la scolarisation des enfants, aux soins médicaux, aux domiciles de secours, à l'internement de déficients mentaux ou encore à l'éducation d'orphelins dans des établissements spécialisés, situés en général en dehors de la commune. Certains de ces organismes bénéficient des largesses de bienfaiteurs et sont en mesure de créer sur le territoire communal une œuvre de bienfaisance spécifique, principalement un home pour personnes âgées. Les autorités communales exercent une tutelle étroite sur les budgets et les comptes des institutions de bienfaisance et en contrôlent l'essentiel des activités. Aux bureaux créés en 1800 succèdent les commissions d'assistance publiques (CAP) en 1925, puis les centres publics d'aide sociale (CPAS) en 1977, devenus centres publics d'action sociale en 2004.

11. CULTE

Sous Napoléon Bonaparte, la vie religieuse est réorganisée sur des bases nouvelles. L'Église catholique occupe alors une place prépondérante. Elle bénéficie en priorité des mesures prises par l'empereur visant à restituer aux paroisses tout ou une partie des biens qu'elles possédaient avant la Révolution et d'en assurer la gestion rationnelle. Des institutions publiques, connues sous le nom de fabriques d'églises, sont instituées par un décret du 30 décembre 1809, afin de prendre en charge l'organisation matérielle du culte. Si la majorité des églises appartient à la commune, qui en assure la restauration et l'entretien, les fabriciens se chargent d'administrer les biens propres de la paroisse. Ils se chargent également de subvenir aux frais du culte tels que le luminaire ou une partie du mobilier et de l'aménagement intérieur. Les autorités communales exercent une tutelle étroite sur les budgets et les comptes des fabriques d'églises et en contrôlent l'essentiel des dépenses. Quant aux ministres du culte, ils sont payés directement par l'État, mais reçoivent parfois un supplément de traitement de la commune et entretiennent avec les autorités municipales des relations étroites, qui reflètent généralement fort bien l'évolution des rapports complexes entre l'Église et l'État aux XIX^e et XX^e siècles.

B. SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Le tri a été effectué conformément aux directives suivantes :

MARÉCHAL Griet. *Conservation et destruction des archives communales. Directives et recommandations*, t. 1 : *État civil, population, milice, finances*. Bruxelles : Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, 1988. *Miscellanea Archivistica Studia*, 1.

MARÉCHAL Griet. *Conservation et destruction des archives communales. Directives et recommandations*, t. 2 et 3. Bruxelles : Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, 2005. *Miscellanea Archivistica Manuale*, 52 et 53.

C. ACCROISSEMENTS/COMPLÉMENTS

Le fonds est clos et la plupart des documents sont désormais conservés aux Archives de l'État. Les principales exceptions sont les permis d'urbanisme, les registres de l'état civil et l'atlas des chemins vicinaux. Ce dernier document est du reste désormais consultable sur le Géoportail de la Wallonie¹². L'absence de dépôt s'explique d'une part, par l'utilité administrative et d'autre part, par l'existence d'un double de l'état civil (exemplaire venant du greffe du tribunal de première instance) et des permis de bâtir (exemplaire venant de l'Administration de l'Urbanisme) aux Archives de l'État.

D. MODE DE CLASSEMENT

Les archives de la commune étaient partiellement classées selon le système de classement décimal national (CDN). Ce type de catalogage ne convient cependant pas pour les archives définitives pour les raisons suivantes :

- Ce classement par sujet a un caractère artificiel. Outre le fait qu'il soit subjectif (choisir un seul élément du contenu est une opération souvent hasardeuse), ce catalogage effectué *a posteriori* est distinct de l'organisation initiale des archives, organisation reflétant le fonctionnement des services. Ce classement est contraire au principe de respect de la structure du fonds d'archives, de l'ordre organique résultant du traitement administratif¹³. Ainsi par exemple, pour les archives relatives aux bâtiments communaux servant à l'enseignement, ces dossiers ont-ils initialement été produits et traités par le service communal des travaux ou le service communal en charge de l'enseignement ? Il n'est plus possible de le dire et nous avons dû faire des choix de manière arbitraire. L'authenticité et l'intégrité des dossiers tels qu'initialement constitués ne pourront plus être établies avec certitude.
- Les descriptions contenues dans ce type de classement ont un caractère peu détaillé qui ne répond en aucun cas aux normes archivistiques internationales en vigueur pour la réalisation d'instruments de recherche (principalement la norme ISAD(G)). Ainsi, les dates extrêmes des dossiers étaient-elles rarement indiquées.
- Les archives n'ont fait l'objet d'aucun tri préalable à leur classement.

Ainsi a-t-il été indispensable de reclasser l'ensemble des documents en utilisant le cadre de classement repris dans la publication de Guy Gadeyne¹⁴. Les principales subdivisions de ce cadre sont les suivantes :

- I. Généralités
- II. Organisation et personnel
- III. Patrimoine
- IV. Finances et fiscalité
- V. État civil
- VI. Population

¹² <http://geoportail.wallonie.be>.

¹³ En archivistique, la règle suivante est fondamentale : les dossiers (qui constituent en général une unité archivistique) sont uniquement constitués par le producteur d'archives, et non pas par l'archiviste. Dans le cas présent, il n'est généralement pas possible de déterminer si les dossiers ont été constitués par les services communaux ou *a posteriori*, lors de leur « archivage », par une personne étrangère au service.

¹⁴ GADEYNE G., *Cadre de classement pour les archives communales statiques non structurées (1795 – ca 1977)*, Bruxelles, 1997 (Archives générales du Royaume, Miscellanea Archivistica, Manuale 18).

- VII. Élections
- VIII. Affaires militaires et guerres
- IX. Ordre et sécurité publics
- X. Santé publique
- XI. Travaux publics, services d'utilité publique, aménagement du territoire et urbanisme
- XII. Enseignement
- XIII. Culture, sports et divertissements
- XIV. Vie économique
- XV. Affaires sociales et réglementation du travail
- XVI. Bureau de bienfaisance et Commission d'assistance publique
- XVII. Relations avec les cultes reconnus

Les rubriques ont été adaptées au fonds d'archives selon les besoins spécifiques. Sous une sous-rubrique, les différentes descriptions archivistiques ont été classées dans l'ordre chronologique.

IV. CONSULTATION ET UTILISATION

A. CONDITIONS D'ACCÈS

Les archives (hormis les registres de la population, des étrangers et de l'état civil) de moins de 30 ans ou de plus de 30 ans mais non librement communicables en raison de restrictions légales liées par exemple à la protection de la vie privée et des données à caractère personnel sont communicables moyennant une autorisation du Collège communal. Les archives de plus de 30 ans et sans restriction légale sont librement communicables. Les archives de plus de 100 ans sont réputées ne plus contenir de données à caractère personnel sur des personnes vivantes et sont donc librement communicables.

Pour les registres de la population et les registres des étrangers clos depuis moins de 120 ans, seuls des extraits, des certificats ou des listes de personnes peuvent éventuellement être délivrées moyennant une autorisation écrite du Collège communal. Les registres clos depuis plus de 120 ans sont communicables à des fins généalogiques ou historiques ou d'autres fins scientifiques.

Pour plus d'information, veuillez consulter le portail www.arch.be.

B. CONDITIONS DE REPRODUCTION

La reproduction des documents s'opère selon les règlements et tarifs en vigueur aux Archives de l'État. Pour le cas plus particulier des registres de la population et des registres des étrangers, des reproductions peuvent être délivrées pour les seuls registres clôturés depuis plus de 120 ans. Pour les registres de moins de 120 ans, une autorisation du Collège communal est nécessaire.

C. LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

Toutes les pièces sont en français.

V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES

A. DOCUMENTS APPARENTÉS

Outre le présent fonds, les Archives de l'État à Louvain-la-Neuve conservent un premier dépôt d'archives du producteur : Archives de la commune d'Hévíllers (références : BE-A0542 / P082). Ce fonds contient des pièces datant de la période de 1818 à 1952.

Afin de compléter l'information contenue dans le présent inventaire, on pourra rechercher des compléments d'information dans les documents produits par les établissements publics directement liés à la commune, à savoir la Fabrique d'église et le Bureau de bienfaisance, puis la Commission d'assistance publique. On pourra utiliser les archives des autorités provinciales exerçant la tutelle sur les communes qui sont conservées, pour la province de Brabant, aux Archives de l'État à Forest, et, pour la province de Brabant Wallon, par le Gouvernement provincial. Les Archives de l'État à Louvain-la-Neuve conservent aussi partiellement les archives du Commissariat d'arrondissement de Nivelles : *Archives du Commissariat d'arrondissement de Nivelles. Dossiers généraux-Milice-Dossiers relatifs à la vie communale. Versement 1990* (références : 542 – 217). Ce fonds contient des pièces datant de la période 1824-1988. En outre, on pourra consulter les archives du département de la Dyle conservées aux Archives de l'État à Forest.

Différentes sources imprimées sont également disponibles, notamment le *Mémorial administratif*, puis *Bulletin provincial*, l'*Almanach du département de la Dyle*, puis *Almanach du gouvernement de la Belgique et du département de la Dyle*, l'*Almanach du Brabant*, l'*Almanach royal de la cour, des provinces méridionales et de la ville de Bruxelles* et l'*Almanach royal* (1840-1939). On y trouvera, année par année, des informations telles que la liste des bourgmestres, échevins et conseillers, le nom du secrétaire et du receveur communal, ceux du commissaire de police, du garde champêtre et des cantonniers, le nombre d'habitants ou encore le montant du cens électoral.

Enfin, les fonds et collections des Archives de l'État accessibles via le moteur de recherche Agatha ou via le portail cartographique www.cartesius.be permettent d'approfondir la recherche sur un grand nombre de sujets dépassant les frontières communales.

B. BIBLIOGRAPHIE

DE SEYN E., *Dictionnaire historique et géographique des communes belges*, Turnhout, s.d.

DELOOZ R., *Mont-Saint-Guibert, Hévíllers, Corbais et Court-Saint-Étienne*, 1995.

HASQUIN H., *Communes de Belgique. Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative*, t. 1 et 2 : Wallonie, Bruxelles, 1980.

Histoire et patrimoine des communes de Belgique, Province de Brabant wallon, Bruxelles, 2008.

VRIELINCK S., *De territoriale indeling van België (1795-1963). Bestuursgeografisch en statistisch repertorium van de gemeenten en de supracommunale eenheden (administratief en gerechtelijk). Met de officiële uitslagen van de volkstellingen*, Louvain, 2000, 3 vol.

VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION

L'entrée de ce fonds aux Archives de l'État et les opérations d'inventaire ont été réalisées dans le cadre du projet « Archives locales de Wallonie ». Ce projet se donne pour but d'aider

les villes, communes et centres publics d'action sociale à mieux gérer leurs archives et de leur permettre de les déposer dans le respect des prescriptions légales.

Vincent Pirlot, responsable du projet, et Marc Focant se sont chargés du tri, de la rédaction d'un bordereau d'élimination et de la préparation du dépôt dans les locaux communaux. L'élaboration de cet instrument de recherche est ensuite intervenue en plusieurs étapes dans le courant des années 2019 à 2023.

Les pièces comptables, les dossiers de milice et un ensemble de pièces sérielles ont principalement été traités par un collaborateur du projet. Eléonore Wine, attachée au projet, s'est chargé de la description des pièces restantes et de la rédaction de la description générale du fonds. Ce travail a été terminé en 2023. Marc Focant, chef de projet, et Sébastien Dubois, directeur opérationnel, ont relu l'inventaire et apporté diverses corrections avant publication. Enfin, le conditionnement du fonds a été effectué par Luci Six, dans le cadre d'un contrat étudiant.

Dans le cadre de la correction de l'inventaire, les n° 297 à 299 ont été placés après le n° 261.

L'inventaire est conforme à la norme ISAD(G) et aux *Directives relatives au contenu et à la forme d'un inventaire d'archives* des Archives de l'État (version d'août 2014).

INVENTAIRE

I. GÉNÉRALITÉS

A. CONSEIL COMMUNAL

- 1-7. Registres aux délibérations.
1910-1940, 1943-1976. 7 volumes
1. 27 septembre 1910 – 20 février 1929.
 2. 23 mars 1929 – 25 avril 1935.
 3. 11 juillet 1935 – 3 mai 1940.
 4. 15 novembre 1943 – 28 janvier 1950.
 5. 14 mars 1950 – 25 mars 1957.
 6. 30 mars 1957 – 10 octobre 1966.
 7. 28 novembre 1966 – 8 décembre 1976.

B. COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

- 8-15. Registres aux délibérations.
1916-1940, 1943-1976. 8 volumes
8. 19 janvier 1916 – 14 avril 1935, 4 novembre 1935.
 9. 13 juin 1935 – 30 avril 1940.
 10. 23 mars 1943 – 31 mai 1952.
 11. 31 mai 1952 – 3 mai 1957.
 12. 31 mai 1957 – 17 avril 1961.
 13. 3 mai 1961 – 15 septembre 1967.
 14. 20 septembre 1967 – 6 février 1976.
 15. 6 février 1976 – 20 décembre 1976.

C. RESPONSABILITÉ, CONTENTIEUX ET ACTIONS EN JUSTICE

16. Dossier relatif à un litige opposant la commune à la Commission d'assistance publique de Chastre-Villeroux-Blanmont au sujet du mauvais traitement infligé à un administré.
1955. 1 chemise
17. Dossier relatif aux plaintes introduites contre l'autorité communale.
1959-1961. 1 chemise
18. Dossier relatif à une action en justice opposant la commune et la commune de Mont-Saint-Guibert à Henri Loicq au sujet des dégâts survenus lors des travaux d'amélioration de la rue de la Bourlotte.
1964. 1 chemise
19. Dossier relatif à une action en justice opposant la commune à la SPRL Pigeolet au sujet des travaux d'amélioration du chemin d'Alvau.
1964-1965, 1974, 1984. 1 chemise

20. Dossier relatif aux inspections des services administratifs communaux par le commissaire d'arrondissement.
1966, 1969-1970, 1972. 1 chemise
21. Dossier relatif à la participation de la commune au litige opposant Decueper à Andries au sujet de la vente d'une portion de l'ancien chemin n° 3.
1967-1974. 1 chemise
Présence de plans.
22. Dossier relatif à une plainte introduite par un administré au sujet de la publicité des séances du Conseil communal.
1969, 1971. 1 chemise
23. Dossier relatif au litige opposant la commune à C. Jaumotte au sujet de l'entretien d'une servitude d'écoulement d'eau.
1971. 1 chemise
Présence de photographies du lieu litigieux.
24. Dossier relatif à une enquête du Commissariat d'arrondissement au sujet de problèmes dans l'envoi de documents administratifs.
1973. 1 chemise

II. ORGANISATION ET PERSONNEL

A. ORGANISATION ET MEMBRES DES ORGANES POLITIQUES

1. CONSEIL COMMUNAL

25. Dossier relatif à la réglementation des séances du Conseil.
1956-1959. 1 chemise
26. Dossier relatif à la composition du Conseil et à l'installation des conseillers.
1964-1967, 1971. 1 chemise

2. COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

27. Dossier relatif aux nominations et prestations de serment des échevins.
1941, 1947, 1952-1953, 1965, 1967. 1 chemise
28. Dossier relatif à la fixation du traitement des bourgmestres et échevins.
1954-1955, 1965, 1971-1973, 1975. 1 chemise
29. Dossier relatif à la pension accordée à Louis Laloux, échevin.
1960, 1966. 1 chemise

3. BOURGMESTRE

- 30-31. Dossiers individuels.
1943, 1955, 1959, 1964-1966. 2 chemises
30. Pierre Polfliet.
1943, 1955, 1959, 1966.
31. Louis Giltaix.
1964-1966.

32. Dossier relatif à la nomination et à la prestation de serment de Paul Duquenne.
1967, 1971. 1 chemise

B. ORGANISATION DES ARCHIVES

33. Dossier relatif au versement des registres paroissiaux aux Archives de l'État.
1954. 1 chemise
34. Correspondance échangée entre le bourgmestre et l'Archiviste général du
Royaume au sujet du dépôt d'archives aux Archives de l'État.
1964, 1966. 1 chemise

C. PERSONNEL DES SERVICES

1. STATUT DU PERSONNEL, TRAITEMENTS ET AUTRES RÈGLEMENTS

35. Dossier relatif aux traitements et indemnités du personnel communal.
1943-1948, 1951-1957, 1966, 1968, 1970-1971. 1 chemise

2. DOSSIERS ÉTABLIS À LA SUITE DE FAITS PARTICULIERS

36. Dossier relatif à un différend opposant le Collège échevinal et M. R., cabinier,
pour cause de diffamation.
1962. 1 chemise
Afin de respecter la législation relative à la protection des personnes physiques à l'égard des
traitements de données à caractère personnel, les noms de personnes ne peuvent être publiés.

3. DOSSIERS DU PERSONNEL OUVRIER

37. Registre du personnel.
1959, 1969. 1 cahier
38. Dossier individuel de Fernand Bidoul, fossoyeur.
1960-1962. 1 chemise
39. Lettre de démission de Jean Dufey, fossoyeur, et réponse du Collège échevinal.
1963. 2 pièces

III. PATRIMOINE

40. État des inscriptions prises au Bureau des hypothèques de Nivelles contre
Henriette Gilbert.
4 juin 1883. 1 pièce
41. État des emprises et rétrocessions à effectuer par la commune.
[1^{re} moitié XX^e siècle]. 1 pièce
42. Dossier relatif au rachat par Deblonde, propriétaire de la Briqueterie d'Hévilmont,
d'une partie du chemin n° 9 dit Ruelle du gros chêne.
1962, 1965. 1 chemise

- 43-44. Dossiers relatifs aux ventes de biens communaux.
1968-1971. 2 chemises
43. Parcelle longeant les limites de la propriété cadastrée
section B, n° 216^w à Georges Burny et parcelles longeant les limites
des propriétés cadastrées section B, n° 219^c et 216^t à Lucien Andries.
1968-1969.
Présence de plans.
44. Parcelle située derrière le jardin de l'école communale et cadastrée
section C, n° 65^e aux époux Flament.
1969-1971.
Présence de plans.
45. Contrat de location par Siméon Marchal et Willy Rentmeesters d'un immeuble
situé à la rue des Écoles n° 5 appartenant à la commune.
24 octobre 1969. 1 pièce
46. Lettre de Jules Doutrebantes au bourgmestre et plan relatifs à une demande de
rachat d'une partie du chemin désaffecté situé derrière la rue de Blanmont.
1969. 2 pièces
La parcelle cadastrale n'est pas mentionnée.
47. Dossier relatif au transfert du domaine privé au domaine public de l'ancienne
habitation d'école en vue de l'installation des services communaux.
1971-1972. 1 chemise
- 48-49. Dossiers relatifs aux achats de biens par la commune.
1976. 2 chemises
48. Immeuble situé à la rue des Écoles n° 5 sur la parcelle cadastrée
section C, n° 62^a et d'un jardin situé sur la parcelle cadastrée
section C, n° 63^b.
49. Ancien réservoir d'eau situé à la rue de Blanmont sur la parcelle
cadastrée section B, n° 219^e.

IV. FINANCES ET FISCALITÉ

A. COMPTABILITÉ DU SECRÉTARIAT

1. BUDGETS ET ANNEXES

- 50-54. Budgets annuels.
1924, 1934, 1953-1955, 1958-1963, 1966-1968, 1972-1976. 3 liasses et 2 cahiers
50. 1924. 1 cahier
51. 1934. 1 cahier
52. 1953-1955, 1958-1959. 1 liasse
53. 1960-1963, 1966-1968. 1 liasse
54. 1972-1976. 1 liasse

2. REGISTRES DE COMPTABILITÉ

55-61.	Grands-livres des recettes et dépenses. 1944-1949, 1957-1959, 1968.	5 chemises et 2 volumes
55.	1944-1946. Uniquement les recettes.	1 volume
56.	1947-1948. Uniquement les dépenses.	1 volume
57.	1949.	1 chemise
58.	1957.	1 chemise
59.	1958.	1 chemise
60.	1959.	1 chemise
61.	1968.	1 chemise

3. EMPRUNTS

62.	Dossier relatif aux emprunts contractés au Crédit communal dans le cadre de travaux de voirie. 1933-1934, 1936, 1959-1976.	1 chemise
-----	--	-----------

B. COMPTABILITÉ DU RECEVEUR

1. REGISTRES DE COMPTABILITÉ

63-66.	Livres-journaux de caisse. 1937-1942, 1950-1955, 1958-1961.	4 volumes
63.	1937-1942.	
64.	1950-1952.	
65.	1952-1955.	
66.	1958-1961.	
67-96.	Grands-livres des recettes et dépenses. 1937-1948, 1951-1954, 1960-1976.	13 chemises, 1 liasse et 19 cahiers
67.	1937.	2 cahiers
68.	1938.	1 cahier
69.	1939.	1 cahier
70.	1940.	1 cahier
71.	1941.	1 cahier
72.	1942.	1 cahier
73.	1943.	1 cahier
74.	1945.	1 cahier
75.	1946.	1 cahier
76.	1948.	1 chemise
77.	1951.	1 chemise
78.	1952.	1 chemise
79.	1953.	1 chemise
80.	1954.	1 chemise
81.	1960.	1 chemise
82.	1961.	1 chemise
83.	1962.	1 chemise
84.	1963.	1 chemise

85.	1964.	1 chemise
86.	1965.	1 chemise
87.	1966.	1 chemise
88.	1967.	1 chemise
89.	1969.	2 cahiers
90.	1970.	1 liasse
91.	1971.	1 cahier
92.	1972.	1 cahier
93.	1973.	1 cahier
94.	1974.	1 cahier
95.	1975.	1 cahier
96.	1976.	2 cahiers

2. COMPTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

97-102.	Comptes annuels. 1924, 1927-1929, 1931-1954, 1956-1976.	1 chemise et 5 liasses
97.	1924, 1927-1929.	1 chemise
98.	1931-1939.	1 liasse
99.	1940-1949.	1 liasse
100.	1950-1954, 1956-1959.	1 liasse
101.	1960-1969.	1 liasse
102.	1970-1976.	1 liasse
103-156.	Pièces justificatives aux comptes. 1915-1919, 1923-1976. Les pièces justificatives subsistantes antérieures à 1950 ont été intégralement conservées. Pour les années plus récentes, un tri a été opéré. Les années 1950, 1956, 1962, 1968, 1974, 1976 ont été entièrement conservées tandis qu'une sélection a été réalisée sur une base qualitative pour les autres années.	31 chemises, 21 liasses et 3 cahiers
103.	1915.	1 chemise
104.	1916.	1 chemise
105.	1918.	1 liasse
106.	1919.	1 chemise
107.	1923.	1 liasse
108.	1924.	1 chemise
109.	1925.	1 chemise
110.	1926.	1 liasse
111.	1927.	1 liasse
112.	1928.	1 liasse
113.	1929.	1 liasse
114.	1930.	2 cahiers
115.	1931.	1 liasse
116.	1932.	1 liasse
117.	1933.	1 chemise
118.	1934.	1 chemise
119.	1936.	1 chemise
120.	1940.	1 liasse
121.	1941.	1 chemise
122.	1942.	1 liasse

123.	1943.	1 liasse
124.	1944.	1 chemise
125.	1945.	1 liasse
126.	1946.	1 liasse
127.	1947.	1 liasse
128.	1948.	1 chemise
129.	1949.	1 liasse
130.	1950.	1 liasse
131.	1951.	1 chemise
132.	1952.	1 chemise
133.	1953.	1 chemise
134.	1954.	1 chemise
135.	1955.	1 chemise
136.	1956.	1 liasse
137.	1957.	1 chemise
138.	1958.	1 chemise
139.	1959.	1 chemise
140.	1960.	1 chemise
141.	1961.	1 chemise
142.	1962.	1 liasse
143.	1963.	1 chemise
144.	1964.	1 chemise
145.	1965.	1 chemise
146.	1966.	1 chemise
147.	1967.	1 chemise
148.	1968.	1 liasse
149.	1969.	1 chemise
150.	1970.	1 chemise
151.	1971.	1 chemise
152.	1972.	1 cahier
153.	1973.	1 chemise
154.	1974.	1 liasse
155.	1975.	1 chemise
156.	1976.	1 liasse
157.	Procès-verbal de vérification de la caisse. 1935.	1 pièce

3. ENTRÉE EN FONCTION DU RECEVEUR

158-160.	Comptes de fin de gestion. 1934, 1936, 1938.	1 pièce et 2 cahiers
158.	Rendu par Jules Davisters à Louis Duchêne. 15 décembre 1934.	1 cahier
159.	Rendu par Louis Duchêne à Léon Taquin. 1 ^{er} octobre 1936. Il s'agit d'un extrait du registre aux délibérations du Conseil communal.	1 pièce
160.	Rendu par Léon Taquin à O. Coppriau. 19 novembre 1938.	1 cahier

C. IMPOSITIONS ET TAXES

161. Rôle de la cotisation personnelle.
1932. 1 pièce
162. Registre des recettes et dépenses des taxes.
1932-1938. 1 cahier
Le document est en mauvais état matériel.

V. ÉTAT CIVIL

163. Dossier relatif aux demandes et autorisations d'incinération.
1935-1937. 1 chemise
164. Dossier relatif à l'organisation du service de transport funèbre.
1946, 1951, 1954-1955, 1959, 1963-1964. 1 chemise
165. Dossier relatif aux avertissements sur l'enlèvement d'office des signes indicatifs
des sépultures.
1950, 1956, 1967, 1972. 1 chemise
166. Lettre de l'inspecteur principal d'Hygiène et réponse du bourgmestre relatives aux
statistiques sur la situation du cimetière communal.
1951. 2 pièces
167. Dossier relatif aux demandes de concessions et d'installations de caveaux dans le
cimetière communal.
1953-1963, 1965-1969, 1971-1972, 1975-1976. 1 chemise
168. Récépissés des permis d'inhumation.
1953-1976. 1 chemise
169. Avis relatif à la suspension de l'accès au cimetière du 28 au 30 octobre 1965 pour
cause de remise en état.
14 octobre 1965. 1 pièce
170. Liste des personnes inhumées derrière la morgue et dans la petite allée centrale du
cimetière.
[2^{de} moitié XX^e siècle]. 1 pièce

VI. POPULATION

- 171-180. Registres de la population.
1921-1970. 10 volumes
171. 1921-1930.
- 172-173. 1931-1947.
172. Volume 1.
173. Volume 2.
- 174-176. 1948-1960.
174. Volume 1.
175. Volume 2.
176. Volume 3.

177-180.	1961-1970.	
177.	Volume 1.	
178.	Volume 2.	
179.	Volume 3.	
180.	Volume 4.	
181-184.	Index des registres de la population. 1921-1970.	4 volumes
181.	1921-1930.	
182.	1931-1947.	
183.	1948-1960.	
184.	1961-1970.	

VII. AFFAIRES MILITAIRES ET GUERRES

A. SERVICE MILITAIRE

185.	Registre des militaires en congé limité et illimité. 1887-1945.	1 volume
186.	Registre d'inscription. 1937-1938, 1941-1944.	1 cahier
187-236.	Dossiers relatifs aux levées de milice. 1924-1925, 1927, 1929-1975.	50 chemises
187.	1924.	
188.	1925.	
189.	1927.	
190.	1929.	
191.	1930.	
192.	1931.	
193.	1932.	
194.	1933.	
195.	1934.	
196.	1935.	
197.	1936.	
198.	1937.	
199.	1938.	
200.	1939.	
201.	1940.	
202.	1941.	
203.	1942.	
204.	1943.	
205.	1944.	
206.	1945.	
207.	1946.	
208.	1947.	
209.	1948.	
210.	1949.	
211.	1950.	

212.	1951.	
213.	1952.	
214.	1953.	
215.	1954.	
216.	1955.	
217.	1956.	
218.	1957.	
219.	1958.	
220.	1959.	
221.	1960.	
222.	1961.	
223.	1962.	
224.	1963.	
225.	1964.	
226.	1965.	
227.	1966.	
228.	1967.	
229.	1968.	
230.	1969.	
231.	1970.	
232.	1971.	
233.	1972.	
234.	1973.	
235.	1974.	
236.	1975.	
237.	Registre relatif à la réserve de recrutement de la milice nationale. 1941-1964.	1 volume
238.	Dossier relatif aux demandes d'indemnités de milice. 1954-1976.	1 chemise
239.	Dossier relatif à l'envoi de bons de comparution et de titres de transport aux miliciens. 1958-1976.	1 chemise
240.	Registre des futurs miliciens résidant à l'étranger. 1963.	1 volume
B. GUERRES ET CONSÉQUENCES		
Consulter également le n° 354.		
241.	Procès-verbaux d'audition par le garde champêtre relatifs aux vols et dégâts commis aux cultures. 1944.	1 chemise
242.	Dossier relatif à la chute et à l'enlèvement des engins explosifs sur le territoire communal. 1944-1945, 1950.	1 chemise

243. Dossier relatif au placement des signaux et repères de nivellement par l'Institut cartographique militaire.
1946. 1 chemise
244. Procès-verbaux d'expertise des dommages de guerre survenus à la voirie et aux bâtiments communaux.
1948. 1 chemise
245. Dossier relatif aux travaux de réparation et d'amélioration des bâtiments communaux et scolaires par suite des dommages de guerre.
1948-1953. 1 chemise
Présence de plans.
246. Lettre de l'Officier judiciaire du procureur du Roi de Nivelles à l'Officier de l'état civil relative à la découverte dans le « Bosquet de l'Ornoy » des corps d'Armand Swinnen et d'Arsène Denis, disparus le 22 juillet 1944.
21 janvier 1949. 1 pièce
247. Dossier relatif aux travaux de réparation et d'amélioration de l'église et du presbytère à la suite des dommages de guerre.
1950-1953. 1 chemise
Présence de plans.
248. Registre de délivrance des cartes de ravitaillement.
1952-1959. 1 volume
249. Dossier relatif à l'inhumation de André Wiczorkiewicz dit « Botte », soldat français décédé à Héville le 13 mai 1940, dans la Nécropole militaire de Chastre-Villeroux-Blanmont.
1967. 1 chemise

VIII. ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS

250. Dossier relatif au traitement du garde champêtre.
1941-1975. 1 chemise
251. Dossier relatif au cumul des fonctions de garde champêtre avec les communes voisines.
1958-1963, 1966-1967. 1 chemise

IX. SANTÉ PUBLIQUE

- 252-253. Dossiers relatifs aux demandes d'installation de dépôts de carburant.
1928, 1956, 1966. 2 chemises
Présence de plans.
252. Georges Pairet-Daout, rue du Culot, sur la parcelle cadastrée section C, n° 277^c.
1928.
253. Charles Flament, rue de Corbais n° 14.
1956, 1966.
La parcelle cadastrale n'est pas mentionnée.

- 254-255. Dossiers relatifs aux demandes introduites par la Société anonyme « American Petroleum Company » de poursuite de l'exploitation d'un dépôt de matières inflammables au lieudit « Hameau de la Fosse » sur la parcelle cadastrée section A, n° 33ⁱ.
1928-1929, 1934. 2 chemises
254. 1928-1929.
255. 1934.
- 256-261. Dossiers relatifs aux autres demandes d'exploitation d'établissements dangereux et incommodes.
1929, 1941, 1947, 1955-1959, 1963-1969, 1974-1975. 1 pièce et 8 chemises
Présence de plans sauf pour le n° 299. Les parcelles cadastrales ne sont pas mentionnées pour les n° 257 à 260, 298 et 299.
256. Briqueterie par Ernest et Fernand Demanet, parcelle cadastrée section B, n° 173^c.
1929, 1941. 1 chemise
L'adresse n'est pas mentionnée.
257. Boucherie-charcuterie avec abattoir par Jules Petre, rue des Écoles n° 21.
1947. 1 chemise
258. Dépôt d'immondices par l'administration communale de Mont-Saint-Guibert, Chemin de Corbais.
1955, 1964-1965. 1 chemise
259. Étable, porcherie et poulailler par Maria Massa, veuve Pollenus, rue Grande n° 77.
1957. 1 chemise
260. Négoce de grains, d'aliments et d'engrais avec équipement à moteur par Charles Flament, rue de Corbais n° 14.
1958-1959. 1 chemise
261. Atelier d'ébénisterie par Edgard Englebert, rue de Béclines n° 9 sur une partie de la parcelle cadastrée section A, n° 33^g.
1963. 1 chemise
297. Atelier de fabrication d'articles de maroquinerie par Jean Kwaschin, rue de Corbais sur la parcelle cadastrée section A, n° 63.
1969. 1 chemise
298. Installation d'une cabine à haute tension par l'Institut médico-pédagogique de Bierbais, rue Grande n° 60.
1974. 1 chemise
299. Installation de boxes pour chevaux par Pierre Lebrun, rue des Genêts n° 18 – 20.
21 mars 1975. 1 pièce
Il s'agit d'un avis d'enquête de commodo et incommodo.
- 262-264. Dossiers relatifs aux demandes introduites par Florent, Frans et Walter Deblonde pour la Briqueterie d'Hévilmont à la rue de Nil-Saint-Vincent.
1963-1969-1970. 3 chemises
262. Dépôt de carburant sur la parcelle cadastrée section A, n° 173^e.
1963.
Présence d'un plan.

263.	Minière de terre à briques aux parcelles cadastrées section A, n° 170 ^a , 173 ^f et 173 ^e . 1969.	
264.	Réservoir de gaz. 1970. La parcelle cadastrale n'est pas mentionnée. Présence d'un plan.	
265-296.	Dossiers relatifs aux demandes d'installations de réservoirs de gaz. 1966-1968, 1970-1978. Les parcelles cadastrales ne sont pas mentionnées sauf aux n° 267 et 274. Présence de plans sauf aux n° 266, 269, 270, 274 et 279.	8 pièces et 27 chemises
265.	Guy Dreige, rue de Nil. 1966, 1975-1978.	1 chemise
266-267.	1967.	1 pièce et 1 chemise
266.	De Ronge, rue de Nil. Il s'agit d'un arrêté de la Députation permanente.	1 pièce
267.	Alfreda Minique-Pairet, rue du Culot n° 5 aux parcelles cadastrées section C, n° 277 ^d et 277 ^f .	1 chemise
268.	Bourg, rue de l'Église n° 1. 1967, 1974-1975.	1 chemise
269-270.	1968.	1 pièce et 1 chemise
269.	Civiél, rue du Culot n° 1. Il s'agit d'un extrait du registre aux délibérations du Collège échevinal.	1 pièce
270.	Fabrique d'église, autour de l'église Sainte-Gertrude.	1 chemise
271-272.	1970.	2 pièces et 1 chemise
271.	Jacques Minique, rue du Culot n° 6. Il s'agit d'un formulaire de demande et d'un plan en plusieurs exemplaires.	2 pièces
272.	Georges Pelsmackers, rue du Chenoy n° 8.	1 chemise
273-274.	1970-1971.	2 chemises
273.	Julia Battifoy, rue Grande n° 119.	
274.	S.A. Belgian Shell, rue du Culot n° 6 sur la parcelle cadastrée section C, n° 2771.	
275.	Alfred Moreau, rue de Bayau n° 9. 1970, 1974.	1 chemise
276-279.	1972.	2 pièces et 3 chemises
276.	Guerrino Budulig, rue Grande n° 119.	1 chemise
277.	Richard Boudard, rue des Genêts n° 13.	1 chemise
278.	Henri Loicq, rue des Genêts.	1 chemise
279.	André Jasper, rue Grande n° 103. Il s'agit d'un formulaire de demande en deux exemplaires et d'un extrait du registre aux délibérations du Collège échevinal.	2 pièces
280.	Michel Loir, rue de Bayau n° 25. 1972, 1976.	1 chemise
281.	Alphonse Masson, rue de Blanmont n° 16. 1973.	1 chemise
282-287.	1974.	6 chemises
282.	Claude Delauw, rue des Béclines n° 1C.	

283.	Michel Decelle, rue du Culot n° 26.	
284.	Laurent, rue de Corbais n° 39.	
285.	Daniel Moreau, rue de Nil n° 47.	
286.	Louis Gillet, rue de Nil n° 23.	
287.	Dubois, rue de la Fontaine n° 12.	
288.	Lemaire, rue des Genêts n° 11. 1974-1975.	1 chemise
289-293.	1975.	2 pièces et 4 chemises
289.	Jacques Poirrier, rue de Bayau n° 20.	1 chemise
290.	M. Verhaegen, rue de la Fontaine n° 40C.	1 chemise
291.	R. Ramioul, rue de Bayau n° 7.	1 chemise
292.	Ronsmans, rue d'Alvau n° 65.	1 chemise
293.	Gérard Réald, rue d'Alvau n° 57. Il s'agit d'un formulaire de demande complété et d'un plan en plusieurs exemplaires.	2 pièces
294-295.	1976.	2 chemises
294.	Claude Delauw, rue d'Alvau n° 65.	
295.	R. Randoux, rue Chapelle Emmanuel n° 3.	
296.	Joseph Dufey, rue du Chenoy n° 28A. 1976-1978.	1 chemise

X. TRAVAUX PUBLICS, SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

A. TRAVAUX AUX BÂTIMENTS, MONUMENTS ET INSTALLATIONS IMMOBILIÈRES DIVERSES

1. BÂTIMENTS AFFECTÉS AUX SERVICES ADMINISTRATIFS ET COMMUNAUX

Consulter également les n° 245 et 304.

300.	Dossier relatif aux travaux de restauration et d'amélioration de la maison communale, de l'école et de la maison de l'instituteur. 1961-1965, 1968. Présence de plans.	1 chemise
------	--	-----------

2. BÂTIMENTS SCOLAIRES

Consulter également les n° 245 et 300.

301.	Dossier relatif à la construction d'une école pour filles avec habitation pour l'institutrice et salle communale. 1877-1880, 1896.	1 chemise
302.	Dossier relatif aux travaux de restauration des écoles communales. 1894-1897. Présence d'un plan.	1 chemise
303.	Dossier relatif aux travaux d'entretien et d'amélioration des écoles des garçons. 1904-1912.	1 chemise

304. Annexe au cahier des charges des travaux d'amélioration et d'entretien de l'école des garçons et des locaux communaux.
1^{er} juillet 1933. 1 pièce

3. BÂTIMENTS DU CULTE

Consulter également le n° 247.

305. Plan de l'avant-projet de transformation de la chapelle Saint-Antoine.
1^{er} octobre 1924. 1 pièce

306. Dossier relatif aux travaux effectués aux toitures de l'église et de la cure.
1976. 1 chemise

4. CIMETIÈRES

307. Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal relatif à la création d'un nouveau cimetière.
15 avril 1896. 1 pièce

308. Dossier relatif à la désaffectation de l'ancien cimetière communal entourant l'église.
1949-1950. 1 chemise

5. AUTRES BIENS ET INSTALLATIONS IMMOBILIÈRES (MONUMENTS, BANCS, ETC.)

309. Dossier relatif aux travaux d'aménagement d'un parking sur la place de l'église.
1960-1964. 1 chemise
Présence de plans.

B. TRAVAUX ET INSPECTION DE LA VOIRIE (Y COMPRIS LES PONTS, LES QUAIS)

1. VOIRIE COMMUNALE (Y COMPRIS LES PONTS, LES ÉGOUTS, ETC.)

310. Extrait du registre aux ordonnances de la Députation permanente relatif à l'appellation « chemin de grande communication » du chemin dit « Cossette » situé sur les territoires d'Héவில் et de Blanmont.
9 janvier 1845. 1 pièce

311. Extrait de l'atlas des chemins vicinaux indiquant le tracé du chemin à déclarer de grande communication destiné à relier le centre d'Héவில் à la station de Blanmont et à la route d'État de Bruxelles à Namur.
1904. 1 pièce

312. Dossier relatif à la demande introduite par la SA Exploitation de sablière de construire un pont sous le chemin de grande communication n° 282.
1929-1930. 1 chemise
Présence de plans.

- 313-314. Dossiers relatifs aux projets de construction d'égouts.
1956. 2 chemises
Présence de plans.
313. Sous le chemin de grande communication n° 172 avec débouché dans
l'Orne.
314. Sous le chemin n° 2.
315. Dossier relatif à l'avant-projet d'établissement d'une station d'épuration et d'un
réseau d'égout.
1958-1960. 1 chemise
316. Dossier relatif aux travaux de réfection du pont d'Alvau.
1960, 1966. 1 chemise
317. Dossier relatif aux travaux d'installation d'égouts à la rue de Blanmont.
1970. 1 chemise
Présence de plans.

2. VOIRIE VICINALE

Consulter également le n° 387.

- 318-332. Dossiers relatifs aux projets d'amélioration de chemins.
1873, 1913, 1939-1948, 1962-1969. 2 pièces, 12 chemises et 2 liasses
318. Chemin de grande communication n° 172.
1873. 1 chemise
Présence d'un plan.
- 319-322. Chemin de grande communication n° 26.
1913, 1939, 1948-1954. 3 chemises et 1 liasse
319. 1913. 1 chemise
320. Plans.
1939, 1948, 1953. 1 chemise
321. Correspondance, cahier des charges et états d'avancement.
1948-1954. 1 liasse
322. Promesses de cession de terrain.
1951. 1 chemise
323. Chemin de grande communication n° 272.
1947-1948. 1 chemise
324. Chemins n° 11 et 16.
[1^{re} moitié XX^e siècle]. 1 pièce
Il s'agit d'un procès-verbal d'expertise. Le document est en deux exemplaires.
325. Chemins de la Pierrère et de Chastre.
1962. 1 chemise
326. Chemins de grande communication n° 209 et 282.
1963, 1965, 1967, 1969. 1 chemise
327. Chemin du Cimetière.
1960-1965. 1 liasse
Présence de plans.

- 328-329. Chemin d'Alvau.
1961-1967. 2 chemises
328. Correspondance, cahiers des charges et états d'avancement des
travaux.
1961-1967.
329. Plans.
1962-1963.
330. Rues Grandes, des Écoles et Chapelle Emmanuel.
1965-1967. 1 chemise
Présence de plans.
331. Rues de Béclines, de l'Église et avenue de l'Étang.
1969-1972. 1 chemise
Présence de plans.
332. Chemin de grande communication n° 209 dit rue Grande et chemin
n° 5 dit rue du Bayau.
1975. 1 pièce
Il s'agit d'un plan.
333. Acte d'adjudication d'Hubert Pépin pour la réalisation des travaux de pavage des
chemins.
27 juin 1880. 1 pièce
- 334-337. Dossiers relatifs aux travaux effectués au chemin n° 5.
1898-1902, 1905-1908, 1948, [2^{de} moitié XX^e siècle]. 3 chemises et 1 cahier
334. Assainissement partiel.
1898-1902. 1 chemise
335. Assainissement et élargissement.
1905-1908. 1 chemise
336. Amélioration.
1948. 1 chemise
337. Amélioration partielle.
[2^{de} moitié XX^e siècle]. 1 cahier
Il s'agit d'un cahier spécial des charges.
- 338-343. Dossiers relatifs aux travaux effectués au chemin de grande communication
n° 209.
1877-1878, 1880, 1895-1905, 1913-1915, 1926, 1933-1938, 1963. 6 chemises
338. Travaux de pavage.
1877-1878, 1880.
- 339-343. Améliorations partielles.
1895-1900, 1905, 1913-1915, 1926, 1933-1938, 1963. 5 chemises
Présence de plans sauf au n° 343.
339. Entre le viaduc du chemin de fer de Luxembourg, au lieudit « la
Fosse », et la gare de Mont-Saint-Guibert.
1895-1900.
Présence d'un plan.
340. Dans la traverse du village.
1905, 1913.
341. Au centre du village.
1913-1915.

342. Au lieudit « la Cuturelle ».
1926, 1933, 1935-1938.
343. Amélioration.
1963.
- 344-345. Dossiers relatifs aux travaux d'amélioration du chemin de grande communication n° 351.
1919-1925, 1962, 1965-1967. 2 chemises
344. 1919-1925.
345. 1962, 1965-1967.
- 346-349. Dossiers relatifs aux travaux effectués au chemin de grande communication n° 282 dit rue de Corbais.
1901, 1928, 1956-1964, 1967-1970. 2 pièces et 2 chemises
346. Projet d'abaissement du niveau de la voie.
5 juin 1901. 1 pièce
Il s'agit d'un plan.
347. Amélioration partielle.
21 septembre 1928. 1 pièce
Il s'agit d'un plan.
- 348-349. Amélioration.
1956-1964, 1967-1970. 2 chemises
348. 1956-1964.
349. 1967-1970.
Il s'agit de plans.
350. Tableau de la cubature des terrassements et du mouvement des terres du projet d'amélioration partielles des chemins n° 4 et 5.
26 juillet 1930. 1 pièce
351. Correspondance échangée entre le bourgmestre et des particuliers au sujet de l'état de la voirie et des travaux à effectuer.
1935, 1954, 1963, 1969, 1971. 1 chemise
352. Dossier relatif aux travaux effectués à la voirie mitoyenne avec la commune de Nil-Saint-Vincent.
1937-1939, 1943, 1946-1961. 1 chemise
353. Dossier relatif aux travaux de redressement des chemins de grande communication n° 172 et 209.
1939. 1 chemise
354. Dossier relatif aux travaux de réparation des dommages de guerre et de réfection du chemin de grande communication n° 351 dit Route de Blanmont.
1940, 1947-1950, 1954. 1 chemise
355. Dossier relatif aux travaux d'entretien du lot n° 136 des chemins de grande communication n° 209, 219 et 282.
1940-1952. 1 chemise
356. Dossier relatif aux travaux d'évacuation des eaux de la rue du Cerisier.
1965. 1 chemise

357. Rapports d'avant-projet des travaux d'amélioration et de réfection des rues de Corbais, Béclines, Grande et Chapelle Emmanuel.
1965. 2 pièces
358. Dossier relatif aux travaux de pavage de la route des Carrières.
1967-1969. 1 chemise
359. Copie de l'extrait de l'atlas des chemins vicinaux relatif au projet d'élargissement du chemin n° 7.
[2^{de} moitié XX^e siècle]. 1 pièce
Le document est en deux exemplaires.

C. TRAVAUX ET INSPECTION DES COURS D'EAU

360. Tableau des rivières, ruisseaux et coulants d'eau de la commune d'Héville dressé par les mayeur, échevins et conseil communal.
1^{er} janvier 1821. 1 pièce
361. Dossier relatif aux travaux de curage des cours d'eau.
1948-1951, 1955-1964, 1967. 1 chemise
362. Arrêté de la Députation permanente relatif à la réclamation portée par le Conseil communal d'Héville au sujet du tracé de l'Orne.
18 juin 1954. 1 pièce
363. Dossier relatif aux aménagements effectués au ruisseau de la Fontaine aux Corbeaux.
1959-1960. 1 chemise
364. Correspondance échangée entre le bourgmestre et le bourgmestre de Chastre-Villeroux-Blanmont relative à la prise en charge de la réparation du ponceau enjambant l'Orne.
1965. 1 chemise

D. SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE

1. DISTRIBUTION D'EAU

365. Dossier relatif à la construction d'un puits au hameau d'Alvau.
1876-1880, 1886. 1 chemise
366. Plan d'aqueduc à construire sur le ruisseau dit de « La fontaine du Curé ».
1^{er} septembre 1906. 1 pièce
367. Dossier relatif à la réglementation sur le service de distribution d'eau.
1924, 1926, 1934, 1949-1950, 1954, 1959-1964. 1 chemise
368. Dossier relatif au raccordement de la gare de Blanmont au réseau de distribution.
1949-1951. 1 chemise
369. Dossier relatif aux travaux effectués sur le réseau par la Compagnie intercommunale bruxelloise des eaux (CIBE).
1959-1968, 1971-1973, 1976. 1 chemise
Présence de plans.

370. Recensement des réserves aquifères de la commune.
1969. 1 pièce
371. Dossier relatif à l'approvisionnement en eau potable du hameau d'Alvau.
1969-1971. 1 chemise
372. Plans du réseau de distribution.
1971-1972. 1 chemise
373. Dossier relatif aux travaux de construction d'aqueducs et d'adduction à la
distribution d'eau au chemin de grande communication n° 351 dit rue de
Blanmont.
1973-1974. 1 liasse
Présence de plans.
- 2. DISTRIBUTION DE GAZ**
374. Dossier relatif à l'approvisionnement en gaz de l'Institut médico-pédagogique de
Bierbais.
1966, 1971, 1974. 1 chemise
375. Dossier relatif à la participation de la commune à l'Association intercommunale
ASVERGAZ.
1974, 1976. 1 chemise
- 3. DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ**
376. Dossier relatif à la participation de la commune aux Centrales électriques de
l'Entre-Sambre-et-Meuse et de la région de Malmédy (ESMA) et à la Société
intercommunale d'électricité du Brabant (SOBRALEC).
1942-1952, 1955, 1958. 1 chemise
377. Dossier relatif aux travaux effectués sur le réseau par la Société intercommunale
d'électricité du Brabant (SOBRALEC).
1945-1949, 1954, 1956-1957. 1 chemise
378. Plans du réseau basse tension.
26 décembre 1946. 2 pièces
379. Dossier relatif à la participation de la commune à l'Association intercommunale
ASVERLEC.
1961, 1964, 1966, 1968, 1974. 1 chemise
380. Dossier relatif aux réparations à effectuer sur le réseau.
1965. 1 chemise
- 4. ÉCLAIRAGE PUBLIC**
381. Dossier relatif aux réglages et réparations effectués au réseau.
1946, 1951, 1961-1965, 1971-1973. 1 chemise
382. Dossier relatif aux travaux de modernisation du réseau.
1959-1961. 1 chemise

5. TÉLÉPHONE

383. Dossier relatif aux travaux d'installation des câbles téléphoniques souterrains par la Régie des télégraphes et des téléphones (RTT).
1971-1972. 1 chemise
Présence de plans.

6. TRANSPORTS EN COMMUN

384. Dossier relatif aux travaux effectués sur la ligne Bruxelles-Namur.
1944-1950, 1970-1971. 1 chemise
Présence de plans.

E. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1. PERMIS DE BÂTIR

385. Plan relatif à la demande introduite par le Belgian Orphan Fund d'installation d'un bassin de natation avec retenue d'eau sur le ruisseau dit « Fausse-eau de l'Houssière ».
6 février 1922. 1 pièce
386. Dossier relatif aux demandes de petites constructions et modifications d'alignement de voirie.
1929-1931, 1938-1940, 1951-1964, 1975. 1 chemise

2. EXPROPRIATIONS

387. Dossier relatif aux expropriations effectuées dans le cadre des travaux d'amélioration du chemin de grande communication n° 351.
1919-1925. 1 liasse

XI. ÉCONOMIE

388. Dossier relatif à l'enquête effectuée dans le cadre du remembrement de Chastre.
1967-1970, 1973. 1 chemise
Présence de plans.

XII. TUTELLE SUR LE BUREAU DE BIENFAISANCE

389. Affiche de vente publique de terrains appartenant au Bureau de bienfaisance.
1928. 1 pièce
390. Liste des terrains appartenant au Bureau de bienfaisance.
[1^{re} moitié XX^e siècle]. 1 pièce

XIII. RELATIONS AVEC LA PAROISSE SAINTE-GERTRUDE

A. PERSONNEL

391. Lettre de L. Declercq, curé, au bourgmestre relative à la vacance de la fonction de sacristain.
19 août 1952. 1 pièce
392. Dossier relatif aux élections et à la nomination des membres.
1963-1965, 1967, 1969-1970, 1972. 1 chemise

B. PATRIMOINE

393. Extrait du registre aux délibérations du Conseil de fabrique relatif à la législation sur la fixation des fermages.
27 septembre 1950. 1 pièce
- 394-395. Dossiers relatifs aux dons et legs octroyés à la fabrique d'église.
1960, 1975. 2 pièces et 1 chemise
394. Don de 30 000 francs par Marie Bary.
1960. 2 pièces
Il s'agit d'extraits du registre aux délibérations du Conseil de fabrique.
395. Legs de 5 000 francs par Marie Chatelain.
1975. 1 chemise
396. Dossier relatif à l'expropriation d'une partie de l'ancien cimetière désaffecté située sur la parcelle de terre cadastrée section C, n° 315 appartenant à la fabrique en vue de la construction d'un parking.
1961-1963. 1 chemise
397. Dossier relatif à la vente d'une parcelle de terre située à la rue de Culot et cadastrée section C, n° 217 à Debroux.
1968. 1 chemise

C. FINANCES

398. Extrait du registre aux délibérations du Conseil de fabrique relatif à une demande d'intervention financière à la commune en vue des travaux de remplacement de la cloche de l'église.
2 juillet 1950. 1 pièce
- 399-400. Budgets annuels.
1962-1977. 2 chemises
399. 1962-1969.
400. 1970-1977.
- 401-402. Comptes annuels.
1964, 1968, 1970, 1972-1976. 2 pièces et 1 chemise
401. 1964, 1968. 2 pièces
402. 1970, 1972-1976. 1 chemise

403-404.	Comptes de fin de gestion rendus par le trésorier à son successeur. 1963, 1965.	3 pièces
403.	Joseph Hansay à Jean Pigeolet. 7 avril 1963.	1 pièce
404.	Jean Pigeolet à Gérard Laurent. 3 octobre 1965.	2 pièces



6 6 6 4

ISBN 978-94-6391-637-0



9 7 8 9 4 6 3 9 1 6 3 7 0

Illustration de couverture : Plan de l'avant-projet de transformation de la chapelle Saint-Antoine, 1924 (voir l'unité archivistique n° 305 du présent inventaire).